

## Fiche pré-inscription

A renvoyer accompagné d'un chèque de 12 euros à l'ordre de :

Académie de danse « Béatrice »

Adresse :

Académie de danse « Béatrice »

31 fbg saint-Julien

56 140 Malestroit

### Enfant :

**Classique**

**Jazz**

**A déjà pratiqué de la danse**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél du père :

Tél de la mère :

Email :

**Adulte :**

**Classique**

**Jazz**

**Barre à terre**

**Danses de société**

**A déjà pratiqué de la danse**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :



## Règlement intérieur de Académie de danse « Béatrice »

Le nombre de cours est établi sur 32 semaines pour l'année.

Les vacances et les jours fériés, sont déjà décomptés.

Si les vacances ont lieu le vendredi après l'école, les cours du vendredi et du samedi sont maintenus. En revanche, si l'école reprend le jeudi, il n'y a pas de cours le mercredi précédent.

La totalité des cours et l'inscription est payable en début d'année et peut être réglé en 1, 3, 6 ou 9 fois.

Tout année commencée est intégralement due.

La responsabilité de l'académie n'est engagée que pendant la durée des activités.

L'élève doit arriver à l'heure au cours.

La tenue (tunique, collant, demi-pointes) est obligatoire.

La couleur de la tunique change en fonction du niveau.

L'élève doit avoir les cheveux tirés. Le chignon est recommandé pour les cours de classique.

Les bijoux sont déconseillés, (risque de blessures).

Toute absence doit être excusée.

Si l'élève est seul au cours, le cours est annulé.

Un certificat médical est obligatoire.

L'académie de danse « Béatrice » se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contre partie présente ou future l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit.

Les élèves et les parents d'élèves, sont réputés avoir pris connaissance de ce règlement et en accepter les termes sans exception.

Fait à

Signature :